



**Programmation 2014-2020
des fonds européens structurels et d'investissement (FESI) en Bourgogne**

75^{ème} bis comité régional de programmation

Consultation écrite du 21 au 22 juillet 2022

Le 75^{ème} bis comité régional de programmation commun aux trois fonds structurels et d'investissement européens (FESI) en Bourgogne a fait l'objet d'une consultation écrite de ses membres qui s'est déroulée du 21 au 22 juillet 2022. Afin de prévenir tout conflit d'intérêt les membres du CRP ont été prévenus de l'existence d'un formulaire d'abstention à retourner complété et signé à l'autorité de gestion le cas échéant.

1. Présentation des dossiers FEADER Bourgogne

A. Programmation initiale FEADER

602 dossiers ont été présentés pour avis au comité de programmation pour un montant total de FEADER de 8 667 399,75 €.

Type d'opération	Nb dossiers	FEADER	Subvention totale	Avis sur la programmation
1.1.1 - Formation professionnelle et acquisition de compétences en agriculture et foresterie	2	98 477,20 €	185 806,05 €	Favorable
4.1.1 - Modernisation classique	358	4 329 681,78 €	8 169 212,75 €	Favorable
4.1.1R - Gestion des effluents - Relance EURI	3	48 275,74 €	48 275,74 €	Favorable
4.1.1R - Maîtrise de la performance énergétique - Relance EURI	29	404 069,96 €	404 069,96 €	Favorable
4.1.2R - Investissements dans les équipements productifs dans les exploitations agricoles (PVE, AB, CUMA) - Relance EURI	165	2 066 885,66 €	2 066 885,66 €	Favorable
4.1.3 - Investissements pour la réalisation d'aires de remplissage et de lavage des pulvérisateurs - Aires individuelles	6	50 283,41 €	94 874,37 €	Favorable
4.3.2bR - Investissements dans les voies stratégiques d'accès aux massifs forestiers - EURI	11	1 000 613,88 €	1 000 613,88 €	Favorable
6.1.1 - Dotation jeunes agriculteurs - DJA	20	641 688,00 €	802 110,00 €	Favorable
7.6.1 - Animation Natura 2000	1	15 115,17 €	28 519,19 €	Favorable
7.6.4 - Lutte contre la prédation	7	12 308,95 €	23 224,46 €	Favorable
TOTAL Programmation	602	8 667 399,75 €	12 823 592,07 €	

B. Dossiers présentés pour information

14 dossiers ont été présentés pour déprogrammation suite au versement du solde, à l'abandon des projets ou à la déchéance des droits pour un montant total de FEADER de 119 217,38 €.

Type d'opération	Nb dossiers	FEADER	Subvention totale	Passage
4.1.1 - Modernisation classique	4	-3 380,52 €	-6 378,33 €	pour information
6.1.1 - Dotation jeunes agriculteurs - DJA	8	-113 800,00 €	-142 250,00 €	pour information
7.6.1 - Animation Natura 2000	1	-1 861,02 €	-3 511,36 €	pour information
8.6.2 - Mécanisation des entreprises de travaux forestiers et d'exploitation forestière	1	-175,84 €	-331,77 €	pour information
TOTAL Déprogrammé	14	-119 217,38 €	-152 471,46 €	

C. Synthèse FEADER Bourgogne

602 dossiers pour avis (programmations initiales) + 14 pour information (déprogrammations). Le montant FEADER programmé à ce CRP s'élève à 8 548 182,37 €.

2. Contributions des membres du CRP

Aucune contribution n'a été transmise à l'autorité de gestion. Aucun formulaire d'abstention lié à un conflit d'intérêt n'a été reçu.

Vu le règlement intérieur du CRP, les dossiers sont réputés recevoir un avis favorable selon les orientations indiquées ci-dessus.

3. Global sur la période 2014-2020

Pour le PO FEDER-FSE Bourgogne, un total cumulé de 286 542 768 € de FESI aura été mobilisé depuis le début de la programmation 2014-2020, soit 108,09% du FESI maqueté initialement, 96,50% de l'enveloppe REACT et 106,25% de l'enveloppe consolidée, représentant 1 421 opérations d'un coût total éligible près de 873 M €.

Avancement par axe du PO : Axe 1 (recherche, PME) : 102,19 % ; Axe 2 (numérique) : 99,21% ; Axe 3 (transition énergétique) : 103,21 % ; Axe 4 (biodiversité) : 108,20% ; Axe 5 (urbain) : 109,70% ; Axe 6 (FSE) : 122,98% ; Axe 9 (IEJ) : 171,58% ; Axe 10 (REACT EU FEDER) : 86,98% ; Axe 11 (REACT EU FSE) : 216,02% ; Axe 12 (AT REACT EU FEDER) : 100% ; Axe 13 (AT REACT EU FSE) : 100%

L'avancement au-delà de 100% sur certains axes s'explique par la nécessité d'anticiper les futurs reliquats générés par des projets qui ne se réaliseront pas à hauteur de ce qui a été conventionné.

A noter également que l'abondement de la tranche 2022 de REACT EU n'a pas encore eu lieu au sein de la maquette, ce qui explique la sur-programmation prononcée sur l'axe 11.

FEADER Bourgogne : en tenant compte des opérations proposées aux membres du CRP, le niveau d'avancement global du programme s'élève à 82,84 % (+ 1,05 points depuis le dernier CRP) soit 676 756 754 € de FEADER ; dont la répartition est la suivante :

- Avancement maquette socle : 660 668 607 € soit 85,16 % de la maquette (+0,65 points) ;
- Avancement maquette relance EURI : 16 088 147 € soit 39,12 % de la maquette (+8,56 points).

CALENDRIER 2022

Numéro	Date	Format
76	16 au 23 septembre	consultation écrite
77	20 octobre	en physique/visio - commun BFC
78	18 au 25 novembre	consultation écrite feder-fse
78bis	1 au 2 décembre	consultation écrite feader (spécifique PCAE et DJA)
79	9 au 16 décembre	consultation écrite

Dijon, le 22 juillet 2022

Pour la Présidente et par délégation,
Le directeur général adjoint

Olivier RITZ

Annexe : liste des accusés de lecture de l'email de consultation